

ETUDES-FORMATIONS

- Mentionnez au minimum le diplôme ou titre le plus élevé dont vous êtes titulaire.

Ceci ne vous dispense pas de fournir lors de la constitution du dossier d'inscription la copie du diplôme ou titre requis pour accéder au cadre d'emplois concerné.

- Indiquez les stages effectués dans le cadre d'un cursus d'études et/ou les formations suivies dans un cadre professionnel/personnel.

DIPLOMES/TITRES :

Diplôme(s)/ Titre(s)	Date d'obtention (jj/mm/aaaa).

FORMATIONS/STAGES :

Intitulé	Organisme	Durée «du...au...» ou « nb de jours/mois/années »

EXPERIENCE PROFESSIONNELLE (pour tous les candidats)

► Indiquez votre expérience professionnelle (emploi salarié, emploi-étudiant, service civique, etc).

Durée	Employeur(s)	Activité(s)	Description des fonctions exercées

**RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES pour tous les candidats :
travaux de recherches, responsabilités associatives (domaine social, sportif,
culturel...)**

► Si vous le souhaitez, vous pouvez porter à la connaissance du jury, en 20 lignes (Times new roman : 12 / marges gauche et droite : 2 cm au minimum, sans interligne) des renseignements complémentaires sur votre situation, vos travaux de recherche, etc.

► **Le document dactylographié sur lequel vous aurez notamment exposé les renseignements relatifs à vos travaux de recherches et vos responsabilités associatives devra mentionner vos noms et prénoms. Il devra obligatoirement être transmis depuis votre espace sécurisé.**

S'il ne parvient pas au Centre de Gestion des Ardennes dans les délais fixés, alors le jury qui procédera à votre audition ne pourra pas en prendre connaissance.

CADRE RESERVE AUX TITULAIRES D'UN DOCTORAT

Intitulé du doctorat	Date d'obtention (jj/mm/aaaa).

**LES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE
RESULTANT DE LA FORMATION A LA RECHERCHE ET PAR LA
RECHERCHE (uniquement pour les doctorants)**

► Caractérissez, en 20 lignes maximum (Times new roman : 12 / marges gauche et droite : 2 cm au minimum, sans interligne), les éléments qui constituent, selon vous, les acquis de votre expérience professionnelle et précisez vos motivations.

► Le document dactylographié sur lequel vous aurez notamment exposé les acquis de votre expérience professionnelle devra mentionner vos noms et prénoms. Il devra obligatoirement être transmis depuis votre espace sécurisé.

S'il ne parvient pas au Centre de Gestion des Ardennes dans les délais fixés, alors le jury qui procèdera à votre audition ne pourra pas en prendre connaissance.